

Moirans, le 8 mars 2018

Docteur Gérard SIMONET

Maire

Officier de la Légion d'honneur

Monsieur Michel PAYRE
804, route de Saint Quentin

38430 MOIRANS

Ref : GS/JC/223238
Affaire suivie par : Jacqueline CAPELLI
Service : MAIRE

Objet : Défrichement d'espaces boisés classés

Monsieur,

Je tiens à vous informer que je viens de recevoir un courrier émanant de l'association « le Pic Vert ». Ce dernier concerne le défrichement d'espaces boisés classés non seulement en bordure de la Mayenne intéressant la parcelle BH 105 d'une surface de 26 190 m² dans le secteur des Vernes mais aussi les parcelles BK 41 à BK 45 pour une contenance totale de 23 142 m², cette fois en face de vos silos.

Comme il est précisé dans cet écrit, il apparaît que votre démarche est entachée d'illégalité.

J'ai donc demandé à mes services de la police municipale ainsi qu'à ceux de l'urbanisme de bien vouloir instruire précisément ce dossier. Je vous demande de bien vouloir vous rapprocher de ces derniers afin d'envisager la suite légale qui doit être donnée à cette situation.

Bien entendu, Je reste à votre disposition si nécessaire et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Docteur Gérard SIMONET
Maire



P.J. : Copie du courrier de l'association le Pic Vert